

Commission consultative paritaire centrale de l'AEFE 10 mai 2022

Déclaration liminaire du SNES-FSU

Le SNES-FSU tient à rappeler l'importance du paritarisme et des CCPC et CCPL de l'AEFE qui garantissent la transparence, l'égalité de traitement des personnels et le dialogue social. Ce mode de fonctionnement a prouvé jusqu'à présent son utilité et son efficacité tant au niveau de l'administration que des représentants élus des personnels dans ces instances. Les projets de textes définissant le nouveau cadre du recrutement des personnels détachés auprès de l'AEFE, soumis à l'avis du Comité technique extraordinaire du 6 mai, sont alarmants et ont été rejetés à l'unanimité. En l'état, le fonctionnement du réseau s'en trouverait fortement dégradé.

La FSU, au niveau national, revendique l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, qui en mettant fin au paritarisme engendre ces reculs graves, sans précédent. Dans le réseau AEFE, elle appelle l'ensemble des collègues à se mobiliser par la grève le 19 mai pour mettre en échec ces projets délétères qui ne peuvent qu'affaiblir l'opérateur public, les établissements et les personnels.

Pour la CCPC de ce jour, étant donné la date tardive, nous souhaitons savoir si l'AEFE a obtenu du MEN la garantie du détachement pour les personnels qui seront recrutés sur les postes d'EEMCP2 restant à pourvoir pour la rentrée 2022.

Nous réitérons à cette occasion notre demande constante que davantage de candidates et candidats soient sélectionnés aux entretiens lors du groupe de travail, et que davantage soient classés sur les postes suite à ces entretiens, dont nous soulignons à nouveau le caractère en partie subjectif et aléatoire : le faible nombre de candidats classés en CCPC (parfois un ou une seule sur certains postes) explique que l'Agence soit contrainte de publier tardivement de nouveaux appels à candidatures suite à des désistements, sans pour autant susciter en masse de nouvelles candidatures.

Ces difficultés avérées de recrutement sur certains postes, y compris en position administrative d'expatrié-es, confirment d'ailleurs nos analyses quant à la nécessité pour l'AEFE de prendre au sérieux la question de l'attractivité, question sur laquelle la FSU alerte depuis des années.



